

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 19 juillet 1961.-

N° 1737/Sec.10/DZ.

OBJET:

Adresse: THOMANN
Frédéric.



Monsieur le Chef du Service des Titres
Fonciers du Ruanda
à

K I G A L I

Monsieur le Chef de Service,

En réponse à votre lettre n° 503/48
du 11 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous communiquer
ci-après l'adresse de Monsieur THOMANN:

Monsieur THOMANN Frédéric,
c/o Buchez Dizy Casronay
Vuna Suisse.

N'étant certain de l'adresse ci-dessus,
je vous suggère de vous adresse à la Poste de Kigali
de laquelle je tiens cette adresse.-

Le Comptable Territorial
DE ZUTTER.L.

/BAS. A./

REPUBLIQUE RWANDAISE

~~TERRETOIRE DU RWANDA URUNDI~~
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

~~RWANDA URUNDI GEBIED~~
SERVICE DES TERRES

Kigali , le 11 Juillet 1961
B.P.21 , de
BUREAUX--A KIGALI

(*) N° 503/ 481 /L.11454
/L.11455

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Adresse THOMANN
Frédéric.-

Date d'entrée / 17/7/61
A traiter par: *compteur*
Indicateur Nr. 2508/sec 10/82

Monsieur le Préfet

de et à

K I B U N G U .

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire connaître, si possible, l'adresse actuelle des époux THOMANN Frédéric, locataires des parcelles n°s 43 et 44 du centre commercial de RWAMAGANA, en vertu des contrats de location n°s L.11454 et L.11455 .-

Je vous signale en effet, que la lettre que je leur ai envoyée, à leur adresse à RWAMAGANA (Kibungu) , m'est revenue avec mention "parti sans laisser d'adresse " .-

Une réponse urgente m'obligerait.-

LE CHEF DU SERVICE DES TERRES,

P.O.
D. NOLF.

